

Fiche

Dans une phrase complexe, pour relier deux propositions, on peut les coordonner et les juxtaposer, mais on peut encore les subordonner.

- Une **proposition subordonnée** est une **proposition** qui dépend d'une **proposition principale**. Elle ne peut exister toute seule. Elle est introduite par un mot subordonnant comme *que, quand, lorsque, parce que, bien que...*
- Il existe plusieurs natures de propositions subordonnées : **conjonctive, relative, interrogative indirecte** Elles peuvent être un **complément essentiel** de la phrase (sujet, complément d'objet direct, etc.) ou un **complément circonstanciel**
- Pour analyser une **phrase complexe** comprenant une ou plusieurs subordonnées, il faut repérer les **mots subordonnants** et couper la phrases en propositions : la **principale** et la **subordonnée** (ou les subordonnées).

Premier exemple :

[*Si le sujet t'intéresse*], [*je te prêterai l'article*], [*dès que j'aurai fini de le lire*].

Dans cette phrase, on repère :

- une proposition **principale** : *je te prêterai l'article* (on peut la détacher du reste de la phrase) ;
- deux propositions **subordonnées**, introduites l'une par *si*, l'autre par *dès que*.

Deuxième exemple :

[*J'ai lu un très bon roman cet été*] ; [*je pense*] [*qu'il t'intéressera*].

Cette phrase complexe comprend encore trois propositions :

- la première proposition *J'ai lu un très bon roman cet été* est une **indépendante** ;
- *je pense* est une **principale** ; elle commande la **subordonnée** *qu'il t'intéressera*.